

# FLASH

60

Journal de la Fédération  
Fribourgeoise  
des Entrepreneurs

Zeitung des Freiburgerischen  
Baumeisterverbandes

Un avant-goût de la fête des vignerons, lors de l'Assemblée générale FFE



## SOMMAIRE

2 Éditorial  
Leitartikel

3 Message du Président  
Botschaft des Präsidenten

4-5 Un chantier de non droit  
Eine rechtsfreie Baustelle  
Félicitations à Loris Gauderon

6 Bref aperçu de l'évaluation de la FFE  
par ses membres  
Kurze Übersicht der Bewertung  
der Mitglieder des FBV's

7 AFGB Changement de présidence  
Avancement du chantier Courtepin

8-9 Assemblée générale ordinaire FFE  
du 13 juin 2019  
Ordentliche FBV-Generalversammlung  
vom 13. Juni 2019

11-13 Remerciements à Jean-Luc Schouwey,  
Président sortant  
Dankeschön an den abtretenden  
Präsidenten Jean-Luc Schouwey

14 Brèves / Wichtiges  
Soleil, chaleur, rayons UV et ozone,  
quelques conseils de la SUVA  
Sonne, Hitze, UV-Strahlen und Ozon,  
einige Ratschläge der SUVA

15 Interview avec Léa Rosset,  
apprentie maçonne



**FFE** Fédération Fribourgeoise  
des Entrepreneurs  
**FBV** Freiburgerischer  
Baumeisterverband

## ÉDITORIAL

*Le développement durable est au centre de notre actualité en ce début d'été.*

Les citoyens de ce pays manifestent. Il y a eu d'abord les jeunes qui ont exigé des autorités politiques de ce pays d'en faire plus pour le climat puis les dames qui ont demandé que l'égalité entre homme et femme devienne enfin une réalité. Sur le fond, je peux donner mon soutien à tous ceux qui demandent des mesures urgentes pour lutter contre le réchauffement climatique. Les personnes qui manifestent, sont-elles prêtes à renoncer à leur véhicule motorisé, à utiliser les transports publics pour tous leurs déplacements, à renoncer à leur chauffage à mazout, à leurs vacances à l'étranger, à leur smartphone et bien d'autres services qualifiés de gros consommateurs d'énergie ? En 2019, il est inacceptable que les femmes de ce pays doivent manifester pour exiger l'égalité entre homme et femme

tellement cela va de soi. Néanmoins, il est vrai que dans certaines professions, le machisme est encore de mise et doit être combattu avec force. Qu'en est-il dans les professions de la construction ? Je pense qu'il y a des efforts à faire en matière d'égalité salariale. J'invite dans ce sens les directions des entreprises à se pencher sur la question. Notre canton s'est engagé avec détermination en faveur du développement durable et a mis de nombreuses mesures en place pour le soutenir. Toutefois, il y a un domaine où l'Etat doit absolument s'engager avec beaucoup plus de rigueur : les chantiers de construction. Je veux parler de ces zones de non droit qui voient le jour, notamment ce fameux chantier de Fétigny (voir l'article en page 4) que notre Fédération a dénoncé, lors d'une conférence

de presse avec les partenaires sociaux, le 21 juin dernier. Suite à la visite des inspecteurs du travail au noir, ce chantier aurait dû être fermé immédiatement par les autorités de notre canton, plusieurs lois étant totalement bafouées. Dans ce cas, les trois composantes du développement durable sont touchées. L'économie par une concurrence illégale d'une pseudo entreprise, santé, sécurité et couverture sociales des ouvriers au noir de ce chantieret enfin l'environnement avec des machines sans filtre à particules. Je vous invite, Messieurs les entrepreneurs, à réagir et à dénoncer aux autorités, tous les cas litigieux que vous rencontrez. Et si l'Etat continue à fermer les yeux, les entrepreneurs pourraient également eux aussi descendre dans la rue pour manifester !

*Jean-Daniel Wicht*



Jean-Daniel Wicht

## LEITARTIKEL

**In diesem Frühsommer steht die nachhaltige Entwicklung im Zentrum unserer Aktualität.**

Die Bürger dieses Landes demonstrieren. Zuerst forderten die Jungen von den politischen Behörden dieses Landes, mehr für das Klima zu tun. Dann verlangten die Frauen, dass die Gleichberechtigung von Mann und Frau endlich umgesetzt wird. Grundsätzlich unterstütze ich alle, die dringend nötige Massnahmen gegen die Klimaerwärmung fordern. Sind die Demonstranten aber bereit, ihr Motorfahrzeug aufzugeben und jeweils die öffentlichen Verkehrsmittel zu benutzen, auf ihre Ölheizung zu verzichten, auf ihre Ferien im Ausland, auf ihr Smartphone und auf weitere Dinge, die viel Energie verbrauchen ?

Es ist inakzeptabel, dass die Frauen dieses Landes 2019 noch demonstrie-

ren müssen, um die Gleichstellung von Mann und Frau zu verlangen. Denn das sollte eine Selbstverständlichkeit sein. In bestimmten Berufen ist der Machismus jedoch noch zugegen und muss mit aller Kraft bekämpft werden. Wie sieht es in den Berufen im Bauwesen damit aus ? Ich glaube, dass bei der Lohngleichheit noch viele Bemühungen nötig sind. In diesem Sinn bitte ich die Unternehmensführungen, sich der Frage anzunehmen. Unser Kanton engagierte sich entschlossen für die nachhaltige Entwicklung und führte zahlreiche Massnahmen ein, um diese zu unterstützen. In einem Bereich muss der Staat sich aber mit viel mehr Nachdruck einsetzen: auf den Baustellen. Ich meine diese rechtsfreien Räume, die sich bilden, namentlich diese bekannte Baustelle in Fétigny (siehe Artikel auf Seite 5), die unser Verband an einer Pressekonferenz mit den Sozialpartnern am vergangenen 21. Juni anprangerte. Nach dem Besuch der Inspektoren der Schwarzarbeit hätten die Behörden unseres Kantons diese Baustelle umgehend schliessen müssen, werden doch mehrere

Gesetze missachtet. Die drei Bestandteile der nachhaltigen Entwicklung sind in diesem Fall betroffen. Die Wirtschaft durch den rechtswidrigen Wettbewerb eines Schein-Unternehmens, die Gesundheit, Sicherheit und Sozialversicherung der Schwarzarbeiter auf dieser Baustelle und schliesslich die Umwelt, da mit Maschinen ohne Partikelfilter gearbeitet wird. Liebe Baumeister, ich bitte Sie, zu reagieren, und den Behörden jegliche Rechtsfälle mitzuteilen, die Sie feststellen. Wenn der Staat weiterhin die Augen schliesst, könnten auch die Baumeister auf die Strasse gehen, um zu demonstrieren !

**Jean-Daniel Wicht**

**BC**

**BETON CENTRE SA FRIBOURG**

## MESSAGE DU PRÉSIDENT

Chers tous,

Le temps passe très vite et la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs doit perpétuer les buts principaux d'une association, c'est-à-dire :

- ▶ la défense des intérêts de ses membres
- ▶ une formation adéquate et pointue
- ▶ une activité d'acteur incontournable dans le noyau industriel du canton de Fribourg et de la Romandie
- ▶ le soutien et la défense de tous les acteurs de l'acte de construire
- ▶ la promotion de nos métiers vers la jeunesse

Ces chantiers sont toujours plus complexes et toujours plus exigeants. Cela prend du temps et de l'énergie, beaucoup de temps et d'énergie. J'ai pu le constater durant mes années de présidence.

Le secteur principal de la construction est un acteur important et écouté de l'économie fribourgeoise. Pour le rester, elle a besoin du

soutien indéfectible de ses membres et d'une équipe dirigeante forte.

Le temps passe très vite et la FFE a choisi de poursuivre son engagement avec des forces nouvelles.

La direction de nos entreprises se rajeunit et la FFE doit faire de même.

Une réflexion de fond a permis à notre association de trouver de nouvelles forces pour sa structure et de permettre ainsi une « passation des pouvoirs » échelonnée.

Un nouveau Président, de nouveaux membres au sein du bureau et du comité nous apportent cette jeunesse.

Un engagement au sein d'une association n'est pas chose facile. La vie professionnelle et familiale est toujours plus accaparante et il faut trouver du temps supplémentaire pour la vie associative.

Un grand merci à tous ceux qui ont accepté un mandat au sein de la FFE afin de lui permettre la poursuite de ses ambitions et de ses choix.

Une formation complète et adaptée aux besoins de nos entreprises reste pour moi l'avenir de notre métier.

La Société Suisse des Entrepreneurs a entrepris sous le nom de « Masterplan 2030 » une réflexion nationale sur l'avenir de la formation dans le secteur principal de la construction. Elle attend de vous, les entrepreneurs, un soutien et un appui pour déterminer clairement vos besoins futurs en personnel qualifié.

Elle recherche actuellement des entrepreneurs pour participer à des questionnaires ou à des séminaires de réflexion. Le secrétariat de la FFE se tient à disposition pour toutes les questions relatives à cette demande et pour prendre note de votre inscription.

Pour conclure, j'ai passé une magnifique présidence au milieu des entrepreneurs fribourgeois et je vous remercie de la confiance témoignée durant ces 14 années. Je remercie toute l'équipe du secrétariat et de la formation pour leur aide et leur enthousiasme, ainsi que le bureau et le comité pour leur soutien.

Je souhaite à Germain Wicht bon vent et beaucoup de satisfactions à la tête de notre Fédération.

*Jean-Luc Schouwey  
Président sortant*

## BOTSCHAFT DES PRÄSIDENTEN

Liebe Damen und Herren,

Die Zeit vergeht rasch und der Freiburgerische Baumeisterverband muss die hauptsächlichen Ziele eines Verbands bewahren, das heisst:

- ▶ Interessensvertretung seiner Mitglieder
- ▶ Passende und qualifizierte Ausbildung
- ▶ Tätigkeit als unumgänglicher Akteur in der Industrie des Kantons Freiburg und der ganzen Westschweiz
- ▶ Unterstützung und Vertretung aller Akteure des Bauwesens
- ▶ Förderung unserer Berufe bei den Jungen

Diese Projekte werden immer komplizierter und anspruchsvoller und benötigen Zeit und Energie; viel Zeit und viel Energie.

Während meiner Präsidentenjahre konnte ich dies feststellen.

Das Bauhauptgewerbe ist ein wichtiger Akteur der Freiburgerischen Wirtschaft, dem man zuhört. Damit dies so bleibt, braucht er die unerschütterliche Unterstützung seiner Mitglieder und eines starken Führungsteams.

Die Zeit vergeht sehr rasch und der FBV hat beschlossen, sein Engagement mit neuen Kräften fortzuführen.



Jean-Luc Schouwey

Die Führung in unseren Unternehmen wird jünger und der FBV muss diese Verjüngung ebenfalls umsetzen.

Im Rahmen einer Grundsatzüberlegung konnte unser Verband neue Kräfte für seine Struktur finden und so eine gestaffelte « Amtsübergabe » ermöglichen.

Ein neuer Präsident und neue Mitglieder im Büro und im Vorstand bringen diese Verjüngung mit.

Es ist nicht einfach, sich in einem Verband zu engagieren. Das Berufs- und Familienleben wird immer anspruchsvoller und man muss zusätzlich Zeit für das Verbandsleben finden.

Allen, die sich bereit erklärten, ein Mandat im FBV zu übernehmen, gebührt ein grosses Dankeschön. So kann der FBV seine Ambitionen und seine Wahl fortführen.

Ich bin der Meinung, dass eine vollständige und auf die Bedürfnisse unserer

Unternehmen zugeschnittene Ausbildung die Zukunft unseres Berufs bleibt.

Unter dem Namen « Masterplan 2030 » machte der Schweizerische Baumeisterverband auf nationaler Ebene eine Überlegung zur Zukunft der Ausbildung im Bauhauptgewerbe. Er erwartet von Ihnen, liebe Baumeister, Unterstützung und Hilfe, um Ihren künftigen Bedarf an qualifiziertem Personal klar festzulegen.

Zurzeit sucht er nach Baumeistern, die an Fragebögen oder an themenbezogenen Seminaren teilnehmen. Die Geschäftsstelle des FBV steht für alle Fragen in Bezug auf diese Anfrage zur Verfügung und nimmt Ihre Anmeldung gerne auf.

Abschliessend möchte ich betonen, dass ich mitten unter den Freiburgerischen Baumeistern ein wunderbares Präsidium erleben durfte und ich danke Ihnen für das Vertrauen, das Sie mir in diesen 14 Jahren entgegenbrachten. Ich danke dem ganzen Team der Geschäftsstelle und der Ausbildung für die Hilfe und die Begeisterung sowie den Mitgliedern des Büros und des Vorstands für deren Unterstützung.

Ich wünsche Germain Wicht alles Gute und viel Zufriedenheit an der Spitze unseres Verbands.

**Jean-Luc Schouwey**  
Abtretender Präsident



# UN CHANTIER DE NON DROIT

*En 2019, après bientôt 20 ans de lutte contre le travail au noir dans notre canton, les chantiers ou règnent le non droit sont en augmentation. De qui se moque-t-on ?*

Mais pour quelles raisons n'arrivent-on pas à endiguer le phénomène ? La réponse est toute simple, il n'y a pas de pilote dans l'avion ! J'en veux pour preuve le chantier que notre association a dénoncé, avec nos partenaires sociaux, lors d'une conférence de presse le 21 juin.

Notre association a été alertée, le 4 juin, par des citoyens de la commune de Fétigny surpris par les méthodes de travail de l'entreprise chargée de la démolition d'une vieille ferme. Le cas dénoncé méritant une visite des inspecteurs de chantiers, le soussigné a pris contact avec eux. En fait, ils avaient déjà effectué une visite dénonçant aux services de l'Etat concernés plusieurs infractions graves. Il s'agissait d'un travailleur au noir et de deux chômeurs engagés par une pseudo entreprise ne respectant aucune règle de sécurité envers ses travailleurs et une machine non équipée d'un filtre à particules.

Le soussigné décide alors de prendre contact avec le Service public de l'emploi, le Service de l'environnement pour voir quelles mesures avaient été prises depuis l'annonce du cas.

Le Service de l'emploi n'avait pas encore pris connaissance du rapport ! Pour le Service de l'environnement, un délai de 14 jours avait été donné à l'entreprise pour s'annoncer au dit service. Malgré les faits graves reprochés, le service de l'emploi ne peut fermer un chantier que si l'entreprise ne collabore pas à l'enquête. Comme celle-ci n'avait pas encore été initiée, rien à faire. En résumé, poursuivez votre chantier en toute illégalité, on reviendra vers vous lorsque l'on aura le temps de traiter le dossier ! Du côté du Service de l'environnement, le délai fixé à l'entreprise pour s'annoncer étant dépassé, je me suis permis de poser la question, quelle suite allez-vous donner ? Réponse, on va attendre quelques jours encore, ensuite on va prendre contact avec eux. Pour mémoire, cette machine aurait dû être équipée d'un filtre à particule déjà en 2010, voilà donc bientôt 10 ans qu'elle est utilisée dans l'illégalité ! Finalement, l'entreprise a pris contact avec le Service qui a fixé un délai au 2 juillet pour l'évacuation de la machine.

Comme par hasard, le délai fixé correspond à la fin du chantier. Pour répondre à la question que tout le monde est en droit de se poser. Et les sanctions ? Je vous livre ci-contre un extrait de la lettre du Service de l'environnement, très éloquent sur la naïveté de nos services cantonaux.

Avec le concours des citoyens de Fétigny,

deux autres violations graves de nos lois ont été sanctionnées, la police ayant été appelée pour constater les faits. L'entreprise a travaillé, sans raisons et surtout sans autorisation le jeudi de la Fête Dieu et a utilisé un camion poids lourds muni de fausses plaques, sans aucune assurance, sur le domaine public ! Malgré ces deux infractions supplémentaires, le Préfet de la Broye n'a pas jugé opportun de fermer le chantier !

Dans ce pays, les gens honnêtes sont sanctionnés pour chaque petite erreur. Les tricheurs s'en sortent beaucoup mieux, malheureusement. Cela doit changer et je vais consacrer toutes mes forces pour y arriver. Sachez encore qu'une rencontre avec le Conseiller d'Etat Olivier Curty est d'ores et déjà fixée le 13 août prochain pour tirer les enseignements de cette affaire. Suite au prochain épisode.

*Jean-Daniel Wicht*



## Extrait de la lettre du Service de l'environnement

Givisiez, le 28 juin 2019

*Rapport de contrôle n° 19-0527 établi par Inspectorat chantiers Fribourg  
Chantier à Rte de Payerne 83-85-87, 1532 Fétigny*

*Monsieur,*

*Nous nous référons au rapport mentionné en titre qui vous a été adressé le 11 juin 2019 par Inspectorat chantiers Fribourg ainsi qu'à votre appel téléphonique de ce jour au soussigné.*

*Le contrôle qui a eu lieu a mis en évidence la non-conformité d'un engin utilisé sur le chantier en question. Votre pelle sur chenilles, Caterpillar 321C (année 2005, puissance 103 kW), n'était pas équipée d'un filtre à particules. Lors de l'entretien téléphonique précité, nous vous avons rappelé les obligations légales en vigueur en matière protection de l'air relativement à l'exploitation de machines de chantier. Concrètement, la pelle contrôlée ne peut pas être utilisée sur un chantier sans être équipée d'un filtre à particules.*

*Vous vous êtes engagé à procéder à l'évacuation de l'engin non conforme d'ici à mardi soir 2 juillet 2019. Nous en prenons acte. Nous vous rappelons que les machines de chantier sont soumises à des obligations légales qui émanent de l'Ordonnance sur la protection de l'air (OPair). Ces dispositions sont valables sur tout le territoire suisse et impliquent que les engins utilisés sur les chantiers soient équipés d'un filtre à particules selon les critères mentionnés dans le tableau ci-dessous :*

<b>Puissance</b>	<b>Année de fabrication</b>
<b>37 kW et plus</b>	<b>Toutes</b>
<b>18 kW à 37 kW</b>	<b>Dès 2010</b>

*Dès lors, nous vous demandons de vous conformer à ces règles et de n'utiliser que des engins dûment équipés lorsqu'ils sont exploités sur le territoire du canton de Fribourg notamment. De plus, la fiche d'entretien du système antipollution doit être tenue à jour ; nous rappelons que les machines de chantier doivent faire l'objet de contrôles antipollution réguliers, soit tous les 24 mois. En vous priant de respecter votre engagement, nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.*

**Signé : Section air, bruit et RNI**

# EINE RECHTSFREIE BAUSTELLE

**Im Jahr 2019, nach bald 20-jähriger Bekämpfung der Schwarzarbeit nimmt die Anzahl der rechtsfreien Baustellen zu. Über wen macht man sich da eigentlich lustig?**

Aus welchen Gründen kann man das Phänomen nicht eindämmen? Die Antwort ist ganz einfach: Es gibt keinen Piloten im Flugzeug! Als Beweis kann ich die Baustelle erwähnen, die unser Verband mit unseren Sozialpartnern an einer Pressekonferenz am 21. Juni anprangerte.

Unser Verband wurde am 4. Juni von Einwohnern der Gemeinde Fétigny alarmiert, die über die Arbeitsmethoden des Unternehmens staunten, das mit dem Abriss eines alten Bauernhauses beauftragt war. Da der angezeigte Fall einen Besuch der Baustelleninspektoren verdiente, kontaktierte der Unterzeichnende diese. Sie hatten aber bereits einen Besuch gemacht und bei den betreffenden Staatsämtern mehrere schwere Verstöße angezeigt. Es ging um einen Schwarzarbeiter und um zwei Arbeitslose, die von einem Schein-Unternehmen angestellt waren, das jegliche Sicherheitsregeln gegenüber seinen Mitarbeitern missachtete und mit einer Maschine arbeitete, die über keinen Partikelfilter verfügt.

Der Unterzeichnende beschloss nun, sich an das Amt für den Arbeitsmarkt und an das Amt für Umwelt zu wenden, um sich zu erkundigen, welche Massnahmen nach der Anzeige des Falls ergriffen wurden. Das Amt für den Arbeitsmarkt hatte noch nicht einmal vom Bericht Kenntnis genommen! Das Amt für Umwelt hatte dem Unternehmen eine Frist von 14 Tagen eingeräumt, um sich beim Amt zu melden. Trotz der schweren Vorwürfe kann das Amt für den Arbeitsmarkt eine Baustelle nur schliessen, wenn das Unternehmen sich nicht an der Untersuchung beteiligt. Da diese noch nicht eingeleitet war, konnte man hier nichts machen. Kurz gesagt: fahren Sie mir Ihrer illegalen Baustelle ruhig weiter. Wir werden uns wieder an Sie wenden, wenn wir Zeit haben, um das Dossier zu bearbeiten! Da das Unternehmen die vom Amt für Umwelt gewährte Frist bereits verstreichen liess, erkundigte ich mich, wie es nun weitergeht. Mir wurde erklärt, dass man noch ein paar

Tage abwarten wird, bevor sie kontaktiert werden. Zur Erinnerung: diese Maschine hätte bereits 2010 mit einem Partikelfilter ausgestattet werden müssen. Seit fast 10 Jahren wird sie also illegal genutzt! Schliesslich kontaktierte das Unternehmen das Amt, das ihm eine Frist bis zum 2. Juli einräumte, um die Maschine zu entfernen. Welch ein Zufall: die festgelegte Frist entspricht dem Baustellenende. Um die Frage zu beantworten, die sich alle stellen dürfen «Wie sieht es mit den Sanktionen aus?», gebe ich untenstehend oder nebenstehend einen Auszug des Briefs vom Amt für Umwelt wieder, der die Naivität unserer kantonalen Ämter bestens aufzeigt.

Unter Mitwirkung der Einwohner von Fétigny wurden zwei weitere schwere Verstöße gegen unsere Gesetze bestraft, wobei die Polizei gerufen wurde, um die Tatsachen festzustellen. Das Unternehmen arbeitete ohne Grund und vor allem ohne Bewilligung an Fronleichnam und verwendete einen Lastwagen mit falschem Nummernschild, ohne jegliche Versicherung und das alles auf öffentlichem Grund! Trotz dieser beiden zusätzlichen Verstöße hielt es der Oberamtmann des Broyebezirks nicht für nötig, die Baustelle zu schliessen!

In diesem Land werden die ehrlichen Leute für den geringsten Fehler bestraft. Leider kommen die Schummler viel besser davon. Das muss sich ändern und ich werde mich mit aller Kraft dafür einsetzen. Zur Information: Mit dem Staatsrat Olivier Curty ist bereits jetzt ein Treffen am 13. August geplant, um aus dieser ganzen Sache die entsprechenden Lehren zu ziehen. Fortsetzung folgt.

Jean-Daniel Wicht



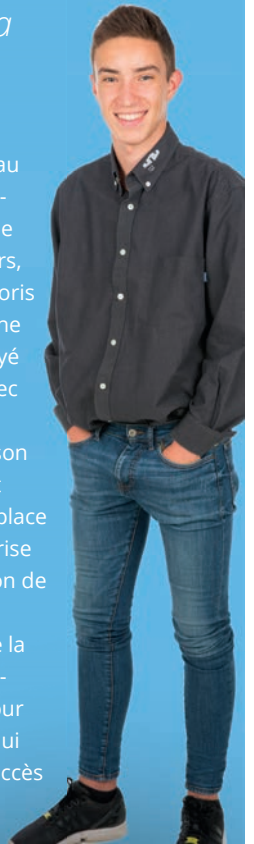
## FÉLICITATIONS À LORIS GAUDERON

*apprenti employé de commerce au sein de la FFE*

Après 3 années d'apprentissage au sein de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, notre apprenti, Loris Gauderon, termine son CFC d'employé de commerce avec succès.

Pour la suite de son avenir, Loris s'est déjà assuré une place dans une entreprise de l'agglomération de Fribourg.

Toute l'équipe de la FFE le félicite chaleureusement pour cette réussite et lui souhaite plein succès pour son avenir!



Commerce de fer  
fribourgeois SA

Votre partenaire pour  
la construction!

Centre artisanal  
Rte des Daillettes 9-15  
1701 Fribourg  
T +41 26 422 77 77

Succursale Epagny  
Rte des Grands Bois 8  
1663 Epagny  
T +41 26 913 20 20



[www.cdff.ch](http://www.cdff.ch)

## BREF APERÇU DE L'ÉVALUATION DE LA FFE PAR SES MEMBRES

Lors de l'Assemblée générale de la FFE qui s'est déroulée le 6 décembre 2018, les membres ont évalué la Fédération en répondant à un questionnaire via leur natel ou leur tablette. Voici un bref aperçu des résultats qui vous permettent de constater que, globalement, la FFE répond largement aux besoins de ses membres. En effet, la plupart des résultats obtenus vont de bon à très bon. Merci à vous, nos membres, de nous faire part de votre satisfaction ce qui nous permet de toujours mieux vous servir.

## KURZE ÜBERSICHT DER BEWERTUNG DER MITGLIEDER DES FBV'S

Anlässlich der Generalversammlung des FBV's vom 6. Dezember 2018, fand eine allgemeine Bewertung statt, welche die Mitglieder mit ihren Smartphones ausgefüllt haben. Untenstehend finden Sie

PRESTATIONS À DÉVELOPPER À L'HORIZON 2025		DIENSTLEISTUNGEN WELCHE BIS ZU ERSTELLEN SIND	
CONSEILS JURIDIQUES	76%	JURISTISCHE BERATUNG	
FORMATION CONTINUE POUR CADRES	48%	WEITERBILDUNGEN FÜR KADERPERSONAL	
FORMATION CONTINUE POUR MAÇONS	33%	WEITERBILDUNGEN FÜR MAURER	
FORMATION DANS LE DOMAINE RH	27%	AUSBILDUNG IM BEREICH HR	
COMMUNICATION PAR LE BIAIS DES RÉS. SOCIAUX	27%	KOM. MITTELS DER SOZ. NETZWERKE	
SOUTIEN TECHNIQUE	9%	TECHNISCHE UNTERSTÜTZUNG	
NEWSLETTER À NOS PARTENAIRES	9%	NEWSLETTER FÜR UNSERE PARTNER	

eine kurze Übersicht der Resultate wobei wir feststellen, dass der FBV allgemein die Bedürfnisse der Mitglieder erfüllt. In der Tat liegen die meisten Resultate zwischen gut und sehr gut. Wir danken

den Verbandsmitgliedern für das positive Feedback, damit wir jederzeit auf Ihre Bedürfnisse eingehen können.

### QUALITÉ DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

QUALITÄT DER BERUFSBILDUNG



TRÈS BON 37%  
BON 40%  
SATISFAISANT 21%  
SUFFISANT 2%

### DÉFENSE DES INTÉRÊTS DE LA BRANCHE SUR LE PLAN FRIBOURGEOIS VERTRETIEN DER MITGLIEDER-INTERESSEN IN FREIBURG



TRÈS BON 49%  
BON 51%

### QUALITÉ DU SITE INTERNET DE LA FFE QUALITÄT DER FBV-INTERNETSEITE



TRÈS BON 12%  
BON 82%  
SATISFAISANT 6%



## CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

*au sein de l'Association Fribourgeoise de l'Industrie des Graviers et du Béton (AFGB)*

L'assemblée générale ordinaire s'est déroulée le 27 juin 2019, à l'Hostellerie de Schwartzsee, au Lac Noir.

Après 5 années de présidence et près de 10 années consacrées à la défense des intérêts de l'AFGB, Luc Pasquier a donné sa démission lors de l'assemblée générale extraordinaire du mois de novembre 2018. Nous profitons de l'occasion pour lui réitérer nos chaleureux remerciements pour son précieux engagement ainsi que pour tout le travail qu'il a accompli en faveur de l'AFGB. Nous lui souhaitons bon vent pour sa retraite bien méritée.

Lors de l'assemblée générale du 27 juin dernier, nous avons le plaisir de vous annoncer que les membres de l'AFGB ont élu officiellement, par acclamations leur nouveau Président, il s'agit de Philippe Peiry de l'entreprise Antiglio SA à Fribourg. Nous le félicitons d'avoir accepté ce mandat et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle fonction.



Philippe Peiry

## AVANCEMENT DU CHANTIER COURTEPIN

*Les travaux avancent à grand pas depuis le début de l'année.*

Après les vacances d'été, la charpente métallique sera posée sur le bâtiment administratif et la halle des machinistes. Dans le précédent Flash, nous vous annoncions le début des travaux de la halle des maçons pour le mois d'avril. Finalement, après des mois de travail de préparation des contrats et de coordination des plans, la Fédération a reçu, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, de l'Association du Centre Professionnel Cantonal (ACPC), le mandat en entreprise totale pour la réalisation de la halle des

maçons, des carreleurs et des peintres. Les travaux pourront certainement débuter après les vacances du bâtiment. Si tout se déroule comme prévu, la Fédération pourra aménager dans son nouveau bâtiment administratif durant les fêtes de Pâques 2020 et prendre possession parallèlement de la halle des machinistes. Enfin, les apprentis maçons, peintres et carreleurs devraient pouvoir découvrir leurs nouveaux locaux au début de l'année 2021.

La Fédération tient à adresser ses plus vifs remerciements à l'ACPC pour la confiance témoignée tout au long du développement de ce projet. Un merci particulier à David Sansonnens, secrétaire général adjoint à la Direction de l'économie et de l'emploi et à Gilbert Stocker, responsable des finances du Service de la formation professionnelle, pour leur soutien inconditionnel.

*Jean-Daniel Wicht*



### TOUT POUR LA CONSTRUCTION.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS, CARRELAGES ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS.

HG COMMERCIALE

Petit-Moncor 11

1752 Villars-sur-Glâne

T 026 460 81 60

F 026 460 81 69

ZI La Guérite 51

1541 Sévaz

T 026 663 22 44

F 026 663 44 33

Chaque mardi soir à Villars-sur-Glâne l'exposition est ouverte jusqu'à 20 h.

[www.hgc.ch](http://www.hgc.ch)

**HGC**



# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE FFE DU 13 JUIN 2019

Le Syndic, Kuno Philipona, a effectué une présentation très intéressante du district de la Singine ainsi que de la commune de Guin qui compte environ 8'000 habitants et possède une superficie de 31 km<sup>2</sup>.

Le Conseiller d'Etat, Jean-François Steiert s'est adressé aux entrepreneurs en évoquant la planification des grands chantiers. Il a communiqué notamment quelques informations par rapport aux sept routes de contournements planifiées ainsi que des projets des CFF dans notre canton.

Il a remercié Monsieur Jean-Daniel Wicht ainsi que les entreprises de la construction qui se sont engagés pour l'introduction de la carte professionnelle. Cet outil valable dans toute la Suisse romande est très important pour la lutte contre le travail au noir. Le Président du Grand Conseil, Monsieur Roland Mesot est du même avis que Monsieur Steiert, de plus, après avoir suivi une conférence à Romont de notre Directeur concernant les cartes professionnelles, a été effaré par les chiffres et par le coût économique du travail au noir.

Jacinthe Joye a donné une information sur SIAC (Système d'Information Alliance Construction), plateforme d'information électronique créée par les partenaires sociaux du secteur principal de la construction et du second-œuvre. Elle s'adresse aux entreprises, aux maîtres d'ouvrages et aux organes de contrôle. Cette plateforme sert à lutter contre le travail au noir et permet de commander des attestations sur le respect de la Convention nationale 24h/24, d'obtenir des cartes professionnelles pour les cantons qui n'ont pas de système informatique existant, tel que Cerbère et de consulter également diverses informations. La FFE soutient ce nouvel outil de lutte contre le travail au noir pour l'ensemble de la construction.

*L'assemblée générale de la FFE s'est déroulée sous un soleil radieux, le 13 juin 2019 au Restaurant Landgasthof Garmiswil, Guin.*

## CHANGEMENT DE PRÉSIDENTICE AU SEIN DE LA FFE

Après 14 années au service de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, Jean-Luc Schouwey a décidé de passer la main. Les remerciements lui sont rendus à la page 11 du présent journal.

Pour remplacer Jean-Luc Schouwey, le comité a proposé à l'assemblée la candidature de Germain Wicht qui a effectué une formation de dessinateur en génie civil auprès du Bureau Bruderer à Fribourg, puis un diplôme de technicien ES. De 1993 à 1996, il a travaillé auprès de JPF Construction à Bulle, en tant que technicien en génie civil, puis de 1996 à 2010 il fut chef de secteur revêtements pour le groupe. De 2010 à 2013, il fut chef de secteur – Directeur régional – Responsable du centre auprès de Colas Suisse SA à St-Aubin. Depuis 2013 jusqu'à ce jour, il travaille chez Jean Weibel SA à Châtel-St-Denis, en tant que responsable de la région Fribourg, chargé commercial / acquisitions, responsable génie civil et équipe de revêtements. Cette proposition a été acceptée par de vibrants applaudissements par les membres.

## REMERCIEMENTS

François Berchier et Hans-Peter Piller ont décidé de mettre un terme à leur mandat au sein du comité le 31 décembre de l'année dernière. François Berchier est entré au comité en 1993 et Hans-Peter Piller en 2015. Ils ont été remerciés au nom des membres de la Fédération, pour tout le travail accompli.

Le Président, Jean-Luc Schouwey, a remercié tout spécialement 3 collaborateurs pour leur fidélité au sein de la FFE. Il s'agit de Pierre-André Bucher, responsable de la formation professionnelle (10 ans d'activité), Hilaire Andrey, responsable de la formation des machinistes et grutiers (20 ans d'activité) et Jean-Daniel Wicht, Directeur (20 ans d'activité).



Pour clore l'assemblée, les généreux sponsors ont été également remerciés. La HG Commerciale pour son précieux don en faveur de la formation professionnelle (CHF 4'500.-) ainsi que Creabéton Baustoff AG, Groupe Mutuel et Qualibroker pour leur soutien financier à la manifestation.

L'assemblée a été suivie d'un apéritif dînatoire dans une chaleureuse ambiance agrémentée de cors des Alpes pour un avant-goût de la fête des vigneron. Un grand silence s'est installé lorsque l'un des musiciens a entamé le ranz des vaches. A noter qu'il s'agit de Fabien Crausaz, l'un des 11 solistes, lors de la fête des vigneron.

*Loris Gauderon  
Apprenti employé de commerce 3<sup>e</sup> année*



# ORDENTLICHE FBV-GENERAL- VERSAMMLUNG VOM 13. JUNI 2019

**Die FBV-Generalversammlung fand am 13. Juni 2019 bei strahlendem Sonnenschein im Restaurant Landgasthof Garmiswil in Düdingen statt.**

Der Gemeindepräsident Kuno Philipona präsentierte den Sensebezirk sowie die Gemeinde Düdingen mit ungefähr 8'000 Einwohnern und einer Fläche von 31 km<sup>2</sup> auf sehr interessante Weise.

Der Staatsrat Jean-François Steiert wandte sich an die Baumeister und sprach über die Planung der Grossbaustelle. Er erteilte namentlich Informationen über die sieben geplanten Umfahrungsstrassen und über die SBB-Projekte in unserem Kanton.

Er dankte Herrn Jean-Daniel Wicht und den Bauunternehmungen, die sich für die Einführung des Berufsausweises einsetzen. Für die Bekämpfung der Schwarzarbeit ist dieses Instrument, das in der ganzen Westschweiz gültig ist, äusserst wichtig. Der Präsident des Grossen Rates, Herr Roland Mesot teilt die Meinung von Herrn Steiert. Er nahm ausserdem an einer Konferenz unseres Direktors in Romont teil, wo über die Berufsausweise gesprochen wurde. Er war sehr erschrocken, als er dort die Zahlen und Fakten der Schwarzarbeit und deren Kosten für die Wirtschaft erfuhr.

Jacinthe Joye teilte Informationen über ISAB (Informationssystem Allianz Bau) mit, die von den Sozialpartnern des Bauhaupt- und Baunebengewerbes gegründete Informationsplattform, die sich an

Unternehmen, an Bauherren und an Kontrollorgane richtet. Die Plattform dient zur Bekämpfung der Schwarzarbeit und ermöglicht, rund um die Uhr Bescheinigungen zu bestellen, die bezeugen, dass der Landesmantelvertrag eingehalten wird. Kantone, die über kein Informationssystem wie Cerbère verfügen, können Berufsausweise erhalten. Ausserdem stehen verschiedene Informationen zur Verfügung. Der FBV unterstützt dieses neue Instrument zur Bekämpfung der Schwarzarbeit für das ganze Bauwesen.

## Präsidiumswechsel im FBV

Nach 14 Jahren im Dienste des Freiburgerischen Baumeisterverbands beschloss Jean-Luc Schouwey, das Amt abzugeben. Auf Seite 12 der vorliegenden Nummer wird ihm für seine Arbeit gebührend gedacht.



Als Nachfolger von Jean-Luc Schouwey schlug der Verband der Versammlung die Kandidatur von Germain Wicht vor. Er absolvierte eine Bauzeichner-Ausbildung im Büro Bruderer in Freiburg und erlangte später das Diplom als Techniker HF. Zwischen 1993 und 1996 arbeitete er bei JPF Construction in Bulle als Bautechniker, bevor er zwischen 1996 und 2010 die Stelle als Leiter der Abteilung Belagsarbeiten der Gruppe innehatte. Zwischen 2010 und 2013 war er Abteilungsleiter – Regionaldirektor – Zentrumsleiter bei Colas Suisse SA in St-Aubin. Seit 2013

arbeitet er bei Jean Weibel SA in Châtel-St-Denis als Regionalleiter für Freiburg, Vertriebsmanager / Einkauf, Leiter Tiefbau und Team Belagsarbeiten. Der Antrag wurde von den Mitgliedern mit tosendem Applaus angenommen.

## Dankeschön

François Berchier und Hans-Peter Piller beschlossen, ihr Amt im Vorstand per 31. Dezember des vergangenen Jahres niederzulegen. François Berchier trat 1993 in den Vorstand ein und Hans-Peter Piller 2015. Im Namen der Verbandsmitglieder wurde ihnen für die geleistete Arbeit gedankt.

Der Präsident Jean-Luc Schouwey bedankte sich besonders bei 3 Mitarbeitern für deren Treue im FBV. Es sind dies Pierre-André Bucher, Verantwortlicher der Berufsbildung (10 Dienstjahre), Hilaire Andrey, Verantwortlicher der Ausbildung der Baumaschinen- und Kranführer (20 Dienstjahre) und Jean-Daniel Wicht, Direktor (20 Dienstjahre).

Abschliessend wurde auch den grosszügigen Sponsoren gedankt. HG Commerciale für deren wertvolle Spende zugunsten der Berufsbildung (CHF 4'500.-) sowie Creabéton Baustoff AG, Groupe Mutuel und Qualibroker für die finanzielle Unterstützung im Rahmen der Veranstaltung.

Nach der Versammlung fand bei herzlicher Stimmung ein Stehlunch statt. Als Vorgeschmack auf das Winzerfest erklangen dabei Alphonrtöne. Als einer der Musiker den Kuhreihen («Ranz des vaches») anstimmte, herrschte eine fast andächtige Stille. Es war dies der Solist Fabien Crausaz, einer der 11 Musiker am Winzerfest.

**Loris Gauderon**

**Lehrling Kaufmännischer Angestellter,  
3. Lehrjahr**

**BAECHLER**  
i n f o r m a t i q u e

Rte de la Glâne 143b • 1752 Villars-sur-Glâne  
Tél. 026 408 84 84 • www.baechler.ch

**Debrunner Acifer**

klöckner & co multi metal distribution

Le partenaire de l'entrepreneur pour

Aciers d'armature, treillis, préfabrication et accessoires d'armature, aciers.

Route du Tir Fédéral 14  
1723 Givisiez  
tél. 026 460 23 18  
fax 026 460 22 51



www.d-a.ch

**Fabrique de produits en béton et simili**



**A. HELFER SA**  
Rte des Chênes 46 - 1727 Corpataux  
Tél. 026 460 72 72 - Fax 026 466 68 67

**LEVA CORBIÈRES SA**  
Rte des Echamps 3 - 1647 Corbières  
Tél. 026 915 15 45 - Fax 026 915 14 06









## REMERCIEMENTS À JEAN-LUC SCHOUWEY, PRÉSIDENT SORTANT

Jean-Luc Schouwey a été élu Président, par acclamation, le 15 décembre 2005 à Châtel-St-Denis. Depuis lors, il n'a cessé de travailler avec une énorme conviction pour la défense des intérêts de la Fédération, de la FFE. Ces trois lettres résument bien son engagement.

**F**ÉDÉRATEUR **F**ORMATEUR **E**NGAGÉ



Il a passé ses 14 années à fédérer les membres de l'association en relevant souvent, au travers de ses messages, les incohérences de notre métier, les prix trop bas etc. La formation est pour lui un élément moteur de son travail, la formation de notre relève comme il aime à le dire. Formateur dans l'âme, il donne depuis toujours des cours à l'École technique de la construction et, depuis quelques temps, également à l'École d'Ingénieurs d'Yverdon. Engagé, Jean-Luc ne renonce jamais, il défend ses projets et ses idées avec enthousiasme. Il participe à toutes les manifestations pour lesquelles il doit représenter les intérêts de la FFE. Un taux de présence remarquable, proche du 100% ! Régulièrement, je l'ai invité à participer à la séance annuelle des collaborateurs de la Fédération. Il est toujours venu avec un immense plaisir et nous pouvons dire qu'il a toujours été le bienvenu, tout le personnel l'appréciant pour ses grandes qualités humaines. Je pourrais parler de Jean-Luc encore longtemps. Son esprit taquin, son humour, sa simplicité ont été et resteront pour nous tous, une source de modèle.

Nous avons tous de nombreux points communs avec lui, le choix d'un métier dans la construction. Toutefois, il y a en a un particulier, que le soussigné partage avec lui,

il s'agit des douceurs après un bon repas, entre autre les meringues à la crème double de la Gruyère. Mais il y a un talent que très peu d'entre nous ont la chance d'avoir. Ce talent mérite d'être présenté à l'ensemble des lectrices et lecteurs du journal Flash. De quoi s'agit-il ? Jean-Luc est un grand amateur de bande dessinée. Non seulement il les lit, mais il les dessine également. Grâce à son épouse, Isabelle, nous avons appris qu'il rêvait déjà, depuis un certain temps, du projet Courtepin actuellement en chantier. Pour preuve sa première esquisse.



Maintenant que la construction est sur les rails, elle est assez éloignée de ce qu'il avait imaginé, Jean-Luc a décidé de passer la main. Après 10 ans de travail sur ce projet, il aurait pu attendre quelques mois de plus afin de





couper le ruban! Non, il a décidé de partir, de céder sa place à une force plus jeune pour le bien de la Fédération. C'est tout Jean-Luc, le digne reflet de son caractère, de sa simplicité, comme le bon militaire qu'il a été autrefois, il applique la maxime : servir et disparaître ! Jean-Luc a certainement dessiné ce tableau en pensant inconsciemment à la passion du témoin en ce 13 juin 2019. Il a visiblement représenté les acteurs de la Fédération et sa vision du futur de l'association.

Le fidèle et grand chevalier ne peut être que Jean-Luc lui-même qui a servi la bannière de la FFE avec force et fierté.

Le jeune chevalier est notre nouveau Président, Germain Wicht, qui va grandir avec ses convictions et va mettre, ces prochaines années, toute son énergie au service de la Fédération.

Germain pourra compter sur le dragon (le soussigné) qui pose une patte sur son épaule pour lui dire : « Mon cher, le job sera intense pour défendre les intérêts de notre association mais tu peux compter sur mon soutien ».

Grâce aux visions de Jean-Luc, la FFE va continuer à regarder vers l'avenir. Elle va vivre à Courtepin, ces prochaines années, dans un écrin de verdure qui mettra en valeur les bâtiments actuellement en construction. Bon, nous n'avons pas prévu d'engager des girafes pour tondre le gazon, mais avec le réchauffement climatique, sait-on jamais ! Là Jean-Luc, tu as tout de même un peu rêvé. Néanmoins, tes appréciations, tes analyses de situation se sont avérées toujours très pertinentes, sans exagération, exactes.

En conclusion Jean-Luc, au nom de tous les entrepreneurs fribourgeois, il n'y a qu'un seul mot à dire et à répéter mille fois : **MERCI !**

À l'issue de cet hommage, les membres de la Fédération présents à l'assemblée générale du 13 juin 2019 ont ovationné notre ancien Président et l'ont nommé membre d'honneur de la FFE. Un titre honorifique totalement mérité au vu de l'immense travail réalisé au profit de la construction fribourgeoise.

*Jean-Daniel Wicht*

## DANKESCHÖN AN DEN ABTRETENDEN PRÄSIDENTEN JEAN-LUC SCHOUWEY

Jean-Luc Schouwey wurde am 15. Dezember 2005 in Châtel-St-Denis unter tosendem Beifall zum Präsidenten gewählt. Seitdem setzte er sich mit grosser Entschlossenheit für die Interessensvertretung des Verbands ein.



14 Jahre war er damit beschäftigt, die Verbandsmitglieder zu fördern, wobei er häufig mit seinen Botschaften auf die Inkohärenzen unseres Berufs, auf zu tiefe Preise, usw. hinwies. Für ihn ist die Ausbildung eine treibende Kraft seiner Arbeit, die Ausbildung unseres Nachwuchses, wie er sagt. Als geborener Berufsbildner gibt er seit jeher Kurse an der Bautechnischen Schule und seit einiger Zeit auch an der Ingenieurschule in Yverdon.

Als aktiver Mensch gibt Jean-Luc niemals auf. Er vertritt seine Projekte und Ideen mit Leidenschaft und nimmt an allen Veranstaltungen teil, an denen er die Interessen des FBV vertreten muss. So erreicht er eine beachtliche Anwesenheitsquote von fast 100%! Regelmässig lud ich ihn zur jährlichen Sitzung der Verbandsmitarbeiter ein. Stets nahm er mit grosser Freude daran teil und wir dürfen sagen, dass er immer herzlich willkommen war, denn das ganze Personal schätzte ihn für seine menschlichen Qualitäten. Ich könnte noch lange über Jean-Luc sprechen. Sein Schalk, sein Humor, seine Einfachheit waren und bleiben für uns alle ein Vorbild.



Wir alle haben zahlreiche Punkte mit ihm gemein, die Wahl eines Berufs im Bauwesen. Der Unterzeichnende teilt aber einen besonderen Punkt mit ihm: die Süßigkeiten nach einem feinen Essen, unter anderem Meringues mit Greyerzer Doppelrahm. Er hat allerdings auch ein Talent, das nur sehr wenige unter uns mit ihm teilen. Und dieses Talent darf man der ganzen Leserschaft des Journals Flash zeigen. Worum geht es? Jean-Luc ist ein grosser Fan von Comics. Er liest sie nicht nur, sondern er zeichnet sie auch. Dank seiner Ehefrau Isabelle haben wir erfahren, dass er bereits seit geraumer Zeit vom Projekt Courtepin träumt, das nun im Bau ist. Dies beweist seine erste Skizze.

Nun, da das Projekt also im Bau ist – es weicht recht stark von seinen Vorstellungen ab – hat Jean-Luc beschlossen, sein Amt niederzulegen. Nach 10 Jahren Arbeit für dieses Projekt hätte er noch ein paar Monate warten können, um das Band zu zerschneiden! Aber nein, er beschloss zu gehen und seinen Platz zum Wohle des Verbands einer jüngeren Kraft zu überlassen. So ist er, Jean-Luc,

genau dies zeigt bestens seinen Charakter, seine Einfachheit. Als ehemals guter Soldat wendet er die Maxime an: Dienen und abtreten!

Dieses Bild zeichnete Jean-Luc bestimmt in unbewusstem Gedanken an die Amtsübergabe von diesem 13. Juni 2019. Offenbar stellte er die Akteure des Verbands und seine Zukunftsvision des Verbands dar.

Der treue grosse Ritter kann nur Jean-Luc selbst sein, der dem FBV mit Kraft und Stolz diente.

Der junge Ritter ist unser neue Präsident Germain Wicht, der an seinen Überzeugungen wachsen wird und der in den kommenden Jahren seine ganze Energie für den Verband aufbringen wird.

Germain kann dabei auf den Drachen zählen (der Unterzeichnende), der ihm eine Pfote auf die Schulter legt, um ihm zu sagen: «Mein Lieber, der Job wird hart sein, um die Interessen unseres Verbands zu vertreten. Du kannst dabei aber auf meine Unterstützung zählen».

Dank den Visionen von Jean-Luc wird der FBV auch weiterhin in die Zukunft bli-

cken. Er wird in den kommenden Jahren in Courtepin leben, eingebettet in eine grüne Umgebung, die den Wert der zurzeit im Bau stehenden Gebäude betonen wird. Wir haben zwar nicht vor, Giraffen einzusetzen, um den Rasen zu mähen, aber mit der Klimaerwärmung kann das ja noch Tatsache werden! Lieber Jean-Luc, hier hast du doch ein bisschen geträumt. Deine Einschätzungen, deine Situationsanalysen waren aber immer sehr relevant, genau und ohne jegliche Übertreibung.

Abschliessend gibt es im Namen aller Freiburgischen Baumeister nur noch ein Wort zu sagen und tausendfach zu wiederholen: **DANKESCHÖN!**

Nach dieser Ehrung spendeten die an der Generalversammlung vom 13. Juni 2019 anwesenden Verbandsmitglieder unserem ehemaligen Präsidenten einen tosenden Applaus und wählten ihn zum FBV-Ehrenmitglied. Angesichts der grossen Arbeit, die er für das Freiburgische Bauwesen leistete, hat er diesen Ehrentitel wirklich verdient.

**Jean-Daniel Wicht**



## ▶ Brèves...

Le 1<sup>er</sup> mai 2019 a eu lieu un petit-déjeuner sur le thème : « de la mesure au guidage de machines dans la construction », dans les locaux de la FFE à Givisiez, 8 participants étaient présents.

Am 1. Mai 2019 wird ein Arbeitgeberfrühstück zum Thema; « Vermessung und Baumschienensteuerung auf der Baustelle » beim FBV stattfinden. Es waren 8 Teilnehmer anwesend.

Projet fiscal (PF) 17, grâce au vote des citoyens fribourgeois qui ont accepté le PF 17, la formation professionnelle va recevoir 3 millions de francs de plus à l'avenir. Ceci est une bonne nouvelle pour la FFE qui recevra quelques dizaines de milliers de francs supplémentaires de subventions.

Steuerpolitische Projekt 17, dank der Abstimmung der Anwohner des Kantons Freiburg welche das steuerpolitische Projekt angenommen haben, wird die Berufsbildung zukünftig zusätzlich 3 Millionen Franken erhalten. Das ist auch eine gute Neuigkeit für den FBV welcher ein paar tausende Franken an zusätzlichen Subventionen erhalten wird.

Le 3 juillet 2019, la FFE a remercié tous les experts et formateurs auxiliaires lors d'un repas de clôture scolaire qui s'est déroulé à la Croix-Blanche à Posieux.

Am 3. Juli 2019, der FBV bedankt sich bei allen Experten und Ausbildnern bei einem Essen für das Schuljahresende in der Croix-Blanche in Posieux.

Le 24 octobre 2019 nous organiserons un petit-déjeuner sur le thème « bonification vieillesse – nouveautés », dans les locaux de la FFE à Givisiez.

Am 24. Oktober 2019 organisieren wir ein Arbeitgeberfrühstück zum Thema « Altersgutschrift – Neuigkeiten » im FBV in Givisiez.

## CAMPAGNE SUVA CONTRE LE CANCER DE LA PEAU

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a organisé en partenariat avec la Suva, une campagne contre le cancer de la peau, le 7 mai dernier, sur le chantier du site FFE à Courtepin.

### SOLEIL, CHALEUR, RAYONS UV ET OZONE

- ▶ Le rayonnement ultraviolet du soleil est chaque année à l'origine d'un millier de cas de cancer de la peau chez des personnes travaillant en plein air.
- ▶ Les rayons UV sont dangereux pour la peau même par temps frais et couvert.
- ▶ Les personnes travaillant à l'extérieur y sont jusqu'à deux fois plus exposées que durant leur temps libre et leurs vacances à la fois.
- ▶ Protégez-vous du soleil et de ses rayons nocifs en portant des vêtements appropriés, ainsi qu'un couvre-chef avec visière frontale et protège-nuque.
- ▶ Ne lésinez pas sur la crème solaire.

## SUVA - KAMPAGNE BETREFFEND HAUTKREBS

Der Freiburgerische Baumeisterverband hat eine Kampagne gegen Hautkrebs am 7. Mai 2019 auf der Baustelle des Geländes des FBV in Courtepin organisiert.

### Sonne, Hitze, UV-Strahlen und Ozon

- ▶ Die ultraviolette Strahlung (UV-Strahlung) der Sonne verursacht pro Jahr rund 1000 Fälle von Hautkrebs-Erkrankungen bei Arbeiten im Freien.
- ▶ Schon bei leichter Bewölkung und moderaten Temperaturen schaden UV-Strahlen Ihrer Haut.
- ▶ Wer im Freien arbeitet, ist bis zu doppelt so viel UV-Strahlung ausgesetzt wie während der Freizeit und in den Ferien zusammen.
- ▶ Schützen Sie sich vor der Sonne und schädlichen UV-Strahlen. Tragen Sie entsprechende Kleidung und im Juni und Juli eine Kopfbedeckung mit Stirnblende und Nackenschutz.
- ▶ Verwenden Sie reichlich Sonnencreme.

## PROTÉGEZ-VOUS DU SOLEIL!





## INTERVIEW AVEC LEA ROSSET

*Apprentie maçonne, en 1<sup>re</sup> année  
auprès de l'entreprise Stéphane  
Mauron SA à Estavayer-le-Lac*

### **Qu'est-ce qui t'as motivée à choisir l'apprentissage de maçonne ?**

Quand j'étais petite, il m'arrivait d'aller travailler avec mon papa qui possède une entreprise dans le domaine. C'est de là que j'ai eu l'envie de devenir maçonne, comme mon frère également.

### **Comment ton entourage a-t-il réagi ?**

Connaissant le métier, mon papa avait peur que je n'arrive pas à terminer mon apprentissage et que j'abandonne, mais il m'a toujours soutenue dans mes choix.

Ma maman me soutient également et elle est très fière de moi.

### **As-tu trouvé facilement une place d'apprentissage ?**

Oui, j'ai trouvé une place au premier endroit où j'ai postulé.

### **Ton intégration au sein de l'équipe et sur les chantiers s'est-elle bien passée ?**

Je n'ai pas eu de soucis pour m'intégrer, tout le monde était très gentil avec moi. Certains étaient très contents d'avoir une fille dans leur équipe, tandis que d'autres se demandaient ce que je faisais là. Cela n'est pas un souci pour moi, je sais qu'il ne faut pas se laisser faire et dire les choses. Il est important d'avoir

un fort caractère pour devenir maçonne, car ce n'est pas tous les jours faciles d'être la seule fille parmi tous ces garçons. Je trouve aussi que les adultes comprennent plus qu'une fille s'intéresse à ce métier, contrairement aux jeunes, qui ont plus de peine à comprendre.

### **As-tu rencontré des difficultés ?**

Oui, mais plus au niveau des problèmes physiques que des relations avec les autres personnes. En effet, il m'arrive d'avoir des maux de dos, suivant le travail que nous avons eu à faire durant la journée. J'ai parfois mal pendant plusieurs jours.

### **Que penses-tu qu'une femme puisse apporter à ce milieu ?**

De la variété, mais aussi d'autres idées. Souvent les gens ne comprennent pas que les femmes sont aussi intéressées par des métiers comme ceux-ci.

### **Selon toi, il y a des « métiers d'homme » et des « métiers de femme » ?**

Non, à mon avis, il y a des métiers où les femmes seront plus adeptes que les hommes et vice versa. Toutefois cela n'empêche pas à une femme de s'intéresser par exemple au métier de maçon, tout le monde peut faire un métier qui lui plaît.



Chantier à la salle communale de Cugy

### **Quels sont tes souhaits pour ton avenir professionnel ?**

Je fais actuellement un CFC de maçonne, dans le but de devenir par la suite architecte. Mais avant ça, je dois effectuer une maturité et ensuite faire l'école d'architecture pendant 3 ans.

*Romy Hauser, apprentie*

**Nos bureaux sont fermés  
du 01.08 au 16.08.19**

**Unsere Büros sind vom  
01.08 bis 16.08.19 geschlossen**

## IMPRESSUM

**Rédaction :** Sylvie Bardy, Loris Gauderon, Romy Hauser, Jean-Luc Schouwey, Jean-Daniel Wicht

**Conception graphique et mise en page :** Actalis SA

**Photo de couverture et dernière page :** Keren Bisaz

**Photos des articles :** Keren Bisaz, Jean-Daniel Wicht

LA FFE AU SERVICE  
D'UNE PROFESSION

DER FBV IM DIENSTE  
EINES BERUFES

À tous ses lecteurs,  
la Fédération Fribourgeoise  
des Entrepreneurs  
souhaite un bel été.

Der Freiburgische  
Baumeisterverband wünscht  
allen Lesern  
einen schönen Sommer.



**FFE-FBV**

Route André Piller 29

1762 Givisiez

Tél. 026 460 80 20

Fax 026 460 80 25

[www.ffe-fbv.ch](http://www.ffe-fbv.ch)

[secretariat@ffe-fbv.ch](mailto:secretariat@ffe-fbv.ch)